



## Emprunt immobilier sans apport avec ou sans pacs

-----  
Par Seculia

Bonjour

Mon compagnon souhaite acheter son premier bien immobilier pour en faire sa résidence principale. Né en 1990, il est en CDI depuis 4 ans avec un salaire de 1650?. Il n'a pas d'apport personnel. Ses possibilités d'emprunt sont maigres.

Cela pourrait il l'aider que nous nous pacions (ou marrions) mais sans que je ne participe à cet achat ?

De mon côté, je vais de CDD en CDD dans divers domaines dont la restauration, mais je viens de toucher un héritage constitué de patrimoine immobilier.

Merci

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Un PACS non, mais un mariage vous rend solidaire des dettes pour le domicile conjugal, et donc du crédit.

Sans PACS ou mariage, vous pouvez aussi vous porter garant du prêt pour l'aider. Mais attention, c'est un engagement que vous pourriez regretter plus tard.

Ce ne peut pas être le seul motif pour se marier ou se pacser.

Examinez la situation avec un courtier et ne vous engagez pas à la légère ...